



# L'ETOILE DU NORD



AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE ET INDUSTRIE

### ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS UNIS,

UN AN..... 50 cts  
SIX MOIS ..... 25 cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

Sième ANNEE

### Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.

BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.

TÉLÉPHONE : No 43.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

### ANNONCES.

Première insertion par ligne..... 10 cts  
Insertions subséquentes ..... 5 cts  
Les annonces à long terme seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

JOLIETTE, JEUDI, 17 SEPTEMBRE 1891

No 87

No 84

## LE CHEMIN DES LARMES

X

LA LETTRE DE MERCÈDES

(Suite)

Mercèdes écrivit rapidement quelques lignes à l'adresse de Pierre Rouget, elle traça la dépêche suivante :

« Votre petite-fille est malade, mais va un peu mieux, je suis auprès d'elle. Ayez confiance et soyez tous rassurés. »

« MERCÈDES »

Cela fait, tenant la lettre et la dépêche qu'elle venait d'écrire, elle sortit de la chambre sans bruit.

— Eh bien ? fit Gaspard, l'interrogeant avidement du regard.

— Je n'ai plus aucune inquiétude.

— Ah ! oui, cela se voit sur votre visage ; mais vous avez pleuré, Mercèdes.

— Oui, j'ai pleuré, j'ai pleuré de joie, mon ami.

La façon dont la jeune fille avait dit cela fit venir aux yeux du vieillard deux larmes qu'il essuya furtivement.

— Mon bon Gaspard, reprit Mercèdes, voici une dépêche pressée, très pressée.

— Je cours au télégraphe répondeur.

— En même temps vous mettrez cette lettre dans la boîte.

L'excellent homme mit son chapeau et sortit en disant :

— Mercèdes, vous aimez beaucoup les fruits rouges, je rapporterai des cerises et des fraises.

— Merci, mon ami, répondit la jeune fille.

Elle le suivit un instant des yeux et murmura :

— Encore un qui m'est dévoué et ferait tout pour moi et ceux que j'aime. Simple et bon, âme grande et cœur d'or ?... Et ce n'était qu'un saltimbanque.

XI

LE RÉVEIL

Le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, Mercèdes était à sa place habituelle, assise dans un fauteuil près du lit de la malade et à demi cachée par le rideau de crêtonne à grandes fleurs sur fond jaune.

La dernière nuit l'avait pas été moins bonne pour la malade que la précédente. Le médecin avait dit, après sa visite du matin, que la fièvre avait presque complètement disparu. Dès lors il n'y avait plus à redouter les transports au cerveau ; mais on ne pouvait pas savoir si la malade serait privée longtemps encore de ses facultés intellectuelles.

Elle avait mangé à une heure sans avoir prononcé un mot, sans que Mercèdes eût pu voir dans ses yeux noyés d'ombre, une lueur, un mouvement indiquant la présence de la pensée, le réveil de l'esprit, puis elle s'était assoupie.

Or, à trois heures elle se réveilla, s'agita et fit entendre plusieurs gémissements.

Mercèdes inquiète se dressa debout.

— Mon Dieu, se dit-elle, le médecin s'est trompé, c'est une crise qui va venir !

La comtesse était assise sur le lit et promenait lentement ses regards autour d'elle, comme cherchant à reconnaître les objets qui s'offraient à sa vue. Ses yeux étaient pleins de larmes, mais n'avaient plus cet éclat qui leur donnait la fièvre ; ils n'étaient plus hagards comme les jours précédents, ils exprimaient l'étonnement.

— Où suis-je, mais où suis-je donc ? prononça-t-elle tout bas, comme si elle eût peur d'entendre le bruit de sa voix.

Mercèdes, qui s'était avancée, et dont le cœur battait à se briser, fit un pas en arrière et se dissimula derrière le rideau.

La malade avait laissé tomber sa tête dans ses mains et pressait fortement son front sur lequel perlaient de grosses gouttes de sueur.

Evidemment la mémoire lui revenait peu à peu, et l'on voyait qu'elle faisait de violents efforts pour fixer sa pensée incertaine et rappeler à elle ses souvenirs fugitifs.

La danseuse avait avancé la tête et regardait la comtesse, ne perdant aucun de ses mouvements et étudiant sa physionomie avec une indicible avidité.

Tout à coup la malade se redressa brusquement la tête et, de nouveau, promena ses regards autour de la chambre.

Elle laissa échapper comme un cri de détresse, puis aussitôt s'écria encore :

— Où suis-je, mais où suis-je donc ?

— Vous êtes dans une maison où vous n'avez rien à craindre, car il n'y a près de vous que des personnes qui vous aiment, répondit Mercèdes toujours cachée, et de sa plus douce voix.

La comtesse tressaillit et se retourna vivement.

Alors Mercèdes écarta le rideau du lit, fit un pas en avant et se trouva devant la malade, en pleine lumière.

Celle-ci arrêta son regard sur le visage de la jeune fille et parut plutôt surprise qu'effrayée de cette apparition.

— Madame, qui êtes-vous ? demanda-t-elle au bout d'un instant.

— Une amie, une amie sincère et dévouée de Mme la comtesse de Verdaine, qu'on appelait autrefois la belle Paule.

Le malade eut un nouveau et violent tressaillement.

Elle passa à plusieurs reprises ses mains sur son front et regardant toujours fixement la danseuse :

— Une amie, murmura-t-elle, comme se parlant à elle-même, est-ce que j'ai encore des amies ?

— Oh ! oui, madame, croyez-le ; oui, vous avez encore des amies. Ah ! il n'existe pas que des méchants sur la terre !

— Vous dites que vous êtes mon amie, et je ne vous connais pas.

— Si, si, vous me connaissez ; regardez-moi, madame la comtesse, regardez-moi bien, et souvenez-vous ! Tenez, je vais aider votre mémoire : il y a huit ans de cela à Saint-Amand-les-Vignes, c'était un dimanche et vous étiez accompagnée de M. Pierre Rouget, votre grand père, vous avez donné votre main à une jeune fille, qui faisait partie d'une troupe de saltimbanques, pour qu'elle vous dît la bonne aventure.

Une sorte de tremblement se saisit de la comtesse et elle s'écria :

— Je me souviens, je me souviens !

— Madame la comtesse, cette jeune fille, cette saltimbanque, c'était moi.

— Mercèdes la gitana, exclama la malade.

— Ah ! vous vous êtes rappelé mon nom ! s'écria à son tour la danseuse, vous êtes sauvée, vous êtes guérie !

— J'ai donc été malade ?

— Oh ! oui, bien malade, et j'ai craint pour votre vie.

— Pour ma vie ? répéta la comtesse pensive.

— Au point d'un instant, elle reprit :

— Pourquoi êtes-vous ici, près de moi ?

— A Saint-Amand, devant vous j'ai dit à votre grand-père : M. Pierre Rouget, si un jour vous ou l'un des vôtres avait besoin de moi, au premier appel qui me serait fait j'accourrais. Eh bien, madame, vous aviez besoin de moi et je suis accourue. Là, à votre chevet, j'ai veillé les trois dernières nuits.

— Ah !... Oui, il me semble que je me rappelle... Je dormais ; tout à coup je me suis réveillée, toutes sortes de sombres fantômes m'entouraient, s'acharnaient après moi, me faisaient horriblement souffrir... Mais une voix céleste se fit entendre et tous les fantômes disparurent, et il ne resta plus près de moi qu'un ange que je crus avoir vu descendre du ciel... La céleste apparition, l'ange, c'était vous !

— Vous vous souvenez, madame la comtesse, vous vous souvenez ! Que Dieu soit loué ! Il a entendu mes prières, vous nous êtes rendue !

La malade saisit le bras de Mercèdes.

— Pourquoi m'appellez-vous madame la comtesse ? dit-elle. Non, non, ne m'appellez pas ainsi... Je ne suis plus la comtesse, je ne suis plus rien... Donnez-moi le nom que j'avais autrefois.

Bissant la voix, elle ajouta :

— Appelez-moi Paule ou Edouard.

— Eh bien, oui, je vous appellerai Paule.

La malade devint tout à coup songeuse.

— C'est vrai, murmura-t-elle, j'ai été comtesse.

Il y eut un assez long silence.

Soudain, la comtesse eut un long frémissement, ses traits se contractèrent et elle laissa échapper une plainte sourde.

— Mes enfants, mes enfants ! s'écria-t-elle.

Et elle se mit à appeler d'une voix déchirante :

— Georges, Georges ! Edouard, Edouard !

Mercèdes s'empara de ses deux mains.

— Calmez-vous, Paule, calmez-vous, lui dit-elle, et soyez sans inquiétude au sujet de vos enfants ; vous les reverrez bientôt, je vous le promets.

— Où sont-ils, mon Dieu, où sont-ils ?

— Je vais vous le dire ; mais je vous le répète, soyez sans inquiétude, rassurez-vous.

Je ne pensez plus maintenant qu'à retrouver vos forces afin de pouvoir bientôt rejoindre vos enfants.

— Ils sont à Saint-Amand ! prononça doucement la malade.

Après un court silence, elle reprit :

— Je vous crois, Mercèdes, car vous ne voudriez pas me tromper, me mentir... Mais comment se fait-il que mes enfants soient à Saint-Amand ?

Je vais vous l'apprendre, il faut que vous sachiez tout : Georges et Edouard ont été retrouvés au village de Charnay par votre chien, le fidèle Miro, qui cherchait sa maîtresse et ses jeunes maîtres depuis plusieurs jours. Miro était accompagné d'un jeune homme qu'il avait rencontré sur son chemin et qui, lui aussi, était à la recherche de la comtesse Paule et de ses enfants. C'est à ce jeune homme, envoyé par vos parents, madame la comtesse, que le maire de Charnay a confié vos enfants et c'est lui qui les a emmenés à Saint-Amand.

— Mais ce jeune homme, qui est-il ?

— Vous n'avez peut-être pas oublié son nom, madame la comtesse, répondit gravement Mercèdes et se nomme Étienne Denizot.

La malade éprouva dans tout son être une commotion violente.

— Étienne ! Étienne s'écria-t-elle.

Elle joignit les mains, tourna ses yeux vers le ciel et resta ainsi un instant comme en extase.

— Pauvre femme, se disait Mercèdes, elle l'aime ! Et voilà son plus dur châtimant.

— Ainsi, reprit la comtesse, M. Étienne Denizot avait été envoyé à ma recherche par mes parents.

— Oui, mais je ne saurais vous donner les explications que vous pourriez me demander. J'ignore ce qui s'est passé entre vos parents et M. Étienne Denizot ; je ne sais que ce que je viens de vous dire.

— Merci, dit la comtesse.

Elle prit sa tête dans ses mains et resta silencieuse. Elle songeait.

Au bout de quelques minutes, Mercèdes lui dit :

— Vous êtes fatiguée, Paule ; nous avons abusé de vos forces, je le vois, et peut-être avez-vous besoin de dormir ; allongez-vous, il faut vous coucher et vous bien reposer.

— Oui, répondit faiblement la malade.

Elle se laissa aller en arrière et sa tête tomba sur l'oreiller.

Une heure s'écoula ; la comtesse avait les yeux fermés, mais elle ne dormait pas ; elle s'entretenait avec ses pensées. Comme tous les soirs, le médecin vint à cinq heures. Mercèdes lui annonça joyeusement que la malade avait repris possession d'elle-même, qu'elle avait recouvré à peu près complètement ses facultés mentales.

Pendant que le docteur était dans la chambre de la malade une dépêche était arrivée à l'adresse de Mercèdes. Elle lui fut remise par Mme Gaspard.

La dépêche était signée Pierre Rouget et contenait ces mots :

« Nous étions dans la douleur, votre dépêche nous a consolés. Merci, merci ! Les enfants sont arrivés avant hier soir, tard dans la nuit. Ou les embrasse pour leur mère et pour vous. Écrivez moi une longue lettre pour nous rassurer complètement au sujet de ma petite- »

filie. Nous attendons avec anxiété. »

Mercèdes s'approcha du lit de la malade.

— Madame la comtesse, dormez-vous ? demanda-t-elle doucement. Paule rouvrit les yeux et leva légèrement la tête.

— La viens de recevoir une dépêche de votre grand-père, continua Mercèdes.

La comtesse se redressa brusquement, vit la dépêche et tendit vivement la main.

— Et ce que vous voulez la lire ? demanda-t-elle à la jeune fille.

— Oui.

— Vous pourrez ?

— Oui.

Mercèdes mit le télégramme dans la main de Paule. La jeune femme le lut rapidement, le porta à ses lèvres, le relut une seconde fois, puis une troisième et éclata en sanglots.

Elle prit la main de la danseuse et la serra avec une certaine force.

— Vous allez écrire ? dit-elle.

— Oui.

— Quand ?

— Ce soir même.

— Je ne vous recommande pas de dire qu'on ait bien soin de mes enfants et qu'on les aime, c'est inutile ; mais n'oubliez pas d'écrire que j'embrasse de tout mon cœur ma mère, mon père, mon grand-père et mes chers petits.

— Je n'oublierai pas.

— Dites-leur aussi que je veux être vite guérie et que la pensée de les revoir bientôt hâtera ma guérison.

(A continuer.)

Le liniment Anglais contre les éparvins fait disparaître toutes les bosses, dures ou molles chez les chevaux, aussi les taches, et guérit les éparvins de sang, gourmette, sures, Ring Bone, étouffement, entorse, maux de gorge, rhumes etc.

Épargne \$50,00 en faisant usage d'une bouteille de ce remède. En vente chez Louis Robitaille, Pharmacien, Joliette.

### PIANOS ET ORGUES.

Grande réduction.

Nous recommandons aux personnes qui se proposent de faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue de profiter de la grande vente à bon marché que fait de ce temps-ci M. L. E. N. Pratte, au No 1683 rue Notre-Dame, Montréal.

M. Pratte, dont le magasin a été incendié récemment, offre en vente les pianos et les orgues qui étaient dans le magasin lors de l'incendie, mais qui n'ont souffert aucun dommage ; les instruments endommagés ont été vendus à l'encan.

Ces instruments, en parfait ordre, seront vendus à grande réduction au comptant ou à court délai et les personnes qui peuvent acheter dans ces conditions ne devraient pas manquer cette occasion exceptionnelle de se procurer un instrument neuf et de qualité supérieure au prix d'un instrument inférieur.

M. Pratte a aussi un stock de nouveaux instruments qu'il vend à bon marché aux conditions ordinaires, jusqu'à

**L'Étoile du Nord**  
 Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS.  
 ABONNEMENT  
 Pour une année.....50cts.  
 " 6 mois.....25cts.  
 Strictement payable d'avance.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.  
**L'ETOILE DU NORD**  
 JOLIETTE, JEUDI, LE 17 SEPT. 1891.

**L'Exposition Régionale.**

**LISTE DES PRIX**

Nombre de prix	ESPECE BOVINE			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>RACE CANADIENNE PURE ENREGISTREE</b>			
	<i>Taureaux de 1 an</i>			
1	André Bertrand.....	\$5		
	<i>Taureaux de 2 ans.</i>			
1	Arsène Denis.....	\$6		
2	Jos Coulombe.....	\$5		
	<i>Taureaux de l'année.</i>			
3	Arsène Denis.....	\$3		
	<i>Vaches à lait.</i>			
1	Jos. Coulombe....		\$7	
2	Ovide Marion....		\$7	
3	Ars. Denis.....		\$5	
4	Amédée Dugas....		\$5	
	<i>Taureaux de 2 ans</i>			
1	Ars. Denis.....		\$5	
2	Horace Lamarche		\$4	
	<i>Taureaux de 1 an.</i>			
1	Amédée Dugas....		\$4	
2	Aimé Dugas.....		\$3	
3	Alfred Roch.....		\$3	
4	Atchez Mousseau		\$3	
	<i>Taureaux de l'année.</i>			
1	Jos. Coulombe.....		\$4	
2	André Bertrand....		\$3	

**CHEVAUX.**

*Etalons âgés.*

1	Arsène Denis.....	\$10
2	Damien Basinet....	\$9
3	J. B. Ethier.....	\$8
5	Théoph. Jodoin....	\$7

*Etalons de 3 ans, pas moins de 1000 lbs.*

1	Arsène Roch.....	\$8
2	Max. Mireault....	\$7
3	Louis Ferland.....	\$6

*Etalons âgés, pesant moins de 1,200 lbs.*

1	Jos Laporte.....	\$10
2	Didace Martel....	\$9
3	F. X. Mayer.....	\$8
4	Jos Loiseau.....	\$7

*Etalons de 3 ans, 1000 lbs.*

1	Arsène Denis.....	\$8
2	Didace Martel....	\$7
3	Désiré Héty.....	\$6

*Etalons de 2 ans.*

1	J. B. Mireault....	\$6
2	Louis Houle.....	\$5
3	Narc. Aumond....	\$4
4	Zéphirin Denis....	\$3
5	Jos Coulombe....	\$2
6	God. Chaput.....	\$1

*Etalons de 1 an*

1	Félix Coutu.....	\$5
2	Jos Savignac.....	\$4
3	Stan. Rivet.....	\$3
4	Naz. Desmarais..	\$2

*Juments poulinières et leur poulain*

1	Jos Payette.....	\$12
2	Le Denis.....	\$11
3	Adolphe Allard....	\$10
4	Ed Bourque.....	\$9
5	Narc. Aumond....	\$8
6	Ern. Piquette....	\$7
7	Alb. Laporte.....	\$6
8	André Bertrand..	\$5
9	J. B. Mireault....	\$4
10	J. B. Giroux....	\$3
11	Azarie Gaudette..	\$2

*Juments extra*

1	Corp. ville Joliette	\$8
2	Chs Bonin.....	\$7
3	Arsène Denis.....	\$6
4	Alexis Casaubon.	\$5
5	Max. Aumond....	\$4
6	On. Jetté.....	\$3
7	Médard Rivet....	\$2
8	John Bazinet....	\$1

*Pouliches de 3 ans*

1	Edmond Bourque.	\$6
2	Ernest Beaudry..	\$5
3	Camille Caisse....	\$4
4	Lact. Robillard..	\$3
5	Jos Goulet.....	\$2
6	Isaïe Perrault....	\$1

*Pouliches de 2 ans*

1	Ars. Roch.....	\$5
2	Louis Roch.....	\$4
3	Louis Pauzé....	\$3
4	Jos Lachapelle..	\$2
5	Ern. Piquette....	\$1

*Pouliches de 1 an*

1	Médard Rivet....	\$5
2	Ars. Denis.....	\$4
3	André Bertrand..	\$3

*Attelage de 2 chevaux*

1	Ulc Lamarche....	\$8
2	Sifroy Allard....	\$7
3	Lud. Chevette....	\$6
4	Méd. Rivet.....	\$5
5	Joseph Lamarche	\$4
6	Ars Denis.....	\$3
7	M. Bourdon.....	\$2

*Poneys jumelés.*

1	Ed Guilbault....	\$6
---	------------------	-----

*Pouliches Poneys 1 an.*

1	Ed Guilbault....	\$4
---	------------------	-----

Nombre de prix	ESPECE BOVINE			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>RACE CANADIENNE PURE ENREGISTREE</b>			
	<i>Taureaux de 1 an</i>			
2	Alfred Roch.....	\$2		\$3
3	Chs Rivet.....	\$2		\$1
4	Atchez Mousseau.			\$1
	<i>Taures de l'année.</i>			
1	Horace Lamarche		\$4	
2	Atchez Mousseau.		\$3	
3	J. Majeau.....	\$2		
4	Frs. Denis.....			\$1

Nombre de prix	RACE CANADIENNE PURE OU CROISEE AVEC LES JERSEY			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Taureaux âgés.</b>			
1	Ed Guilbault....	\$8		
2	Alf. Roch.....		\$7	
3	Ad. Barette.....	\$6		
4	Frs. Perreault..	\$5		
	<i>Taureaux de 2 ans.</i>			
1	Ars. Denis.....		\$6	
	<i>Taureaux de 1 an.</i>			
1	Ad. Barette.....	\$5		
	<i>Taureaux de l'année.</i>			
1	P. Nadeau (obj)..	\$5		
2	C. D. Corneillier.	\$4		
3	Ars Roch.....	\$3		
4	Ed. Guilbault....	\$2		

Nombre de prix	RACE COTSWOLD.			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Mâles âgés.</b>			
1	Alf. Roch.....	\$8		
2	Ars. Denis.....	\$7		
3	Max. Bourdon....	\$6		
4	Jos. Coulombe....	\$5		
5	Ars. Roch.....	\$4		
6	Hor. Lamarche..	\$3		
7	Em. Piquette....	\$2		
	<i>Mâles de 1 an.</i>			
1	Alf. Roch.....	\$8		
2	A. Denis.....	\$7		
3	Ars. Roch.....	\$6		
4	Jos. Loporte....	\$5		
5	Delf. Bellerose..	\$4		
6	Jos. Coulombe....	\$3		
7	E. Ferland.....	\$2		

Nombre de prix	RACE COTSWOLD.			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Mâles de l'année.</b>			
1	A. Roch.....	\$8		
2	A. Denis.....	\$7		
3	L. Mathieu.....	\$6		
4	Ars. Roch.....	\$5		
5	M. Pagé.....	\$4		
6	Louis Denis.....	\$3		
7	M. Bourdon.....	\$2		
8	Jos. Coulombe....	\$1		

Nombre de prix	RACE COTSWOLD.			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Mâles de 2 ans.</b>			
1	Alfred Roch.....	\$4		
2	Nicholas Geoffroy	\$4		
3	Jos. Coulombe....	\$3		
5	Louis Henry.....	\$1		
	<i>Taureaux de 1 an.</i>			
1	Anthime Etu.....	\$3		
2	Louis Henry.....	\$3		
3	F. Perreault....	\$2		
4	Clément Laporte.	\$1		

Nombre de prix	RACE CROISEES.			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Taureaux âgés.</b>			
1	David Fréchette..	\$4		
2	Dosithé Martel....	\$4		
3	M. Bourdon.....	\$3		
4	O. Thibaudau....	\$2		
	<i>Taureaux de 2 ans.</i>			
1	Alfred Roch.....	\$5		
2	Nicholas Geoffroy	\$4		
3	Jos. Coulombe....	\$3		
5	Louis Henry.....	\$1		

Nombre de prix	RACE CROISEES.			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Taureaux de l'année.</b>			
1	Horace Lamarche	\$4		
2	Atchez Mousseau.	\$3		
	<i>Vaches à lait.</i>			
1	Atchez Mousseau.	\$8		
2	Gus. Mousseau..	\$7		
3	Horace Lamarche.	\$6		
	<i>Taures de 3 ans.</i>			
1	Atchez Mousseau.	\$6		
2	Gust. Mousseau..	\$5		

Nombre de prix	RACE CROISEES.			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Taures de 2 ans.</b>			
1	Horace Lamarche.	\$5		
2	Atchez Mousseau.	\$4		
3	Téles. Drainville.	\$3		
4	Arsène Denis.....	\$2		
	<i>Taures de 1 an.</i>			
1	Horace Lamarche	\$4		
2	Atchez Mousseau.	\$3		

Nombre de prix	RACE CROISEES.			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Taures de l'année.</b>			
1	Horace Lamarche	\$4		
2	Atchez Mousseau.	\$3		

Nombre de prix	RACE CROISEES.			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Taures de 3 ans.</b>			
1	Atchez Mousseau.	\$6		

Nombre de prix	RACE CROISEES.			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Taures de 2 ans.</b>			
1	David Fréchette..	\$5		
2	Dosithé Martel....	\$4		
3	M. Bourdon.....	\$3		
4	O. Thibaudau....	\$2		
	<i>Taureaux de 1 an.</i>			
1	Alfred Roch.....	\$5		
2	Nicholas Geoffroy	\$4		
3	Jos. Coulombe....	\$3		
5	Louis Henry.....	\$1		

Nombre de prix	RACE CROISEES.			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Taureaux de l'année.</b>			
1	Tom Dixon.....	\$4		
2	Adélaïde Barette..	\$3		
3	Tous. Lamarche..	\$2		
4	Paul Bayeur.....	\$1		
	<i>Vaches à lait.</i>			
1	Jos Coulombe....	\$5		
2	Horace Lamarche.	\$4		
3	Ovide Marion....	\$3		
4	Atchez Mousseau.	\$2		
5	Chs Rivet.....	\$1		

Nombre de prix	RACE CROISEES.			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Taures de 3 ans vécues.</b>			
1	Isate Perreault..	\$5		
2	Amédée Dugas....	\$4		
3	Louis Henri.....	\$3		
4	Alfred Roch.....	\$2		
5	Atchez Mousseau.	\$1		
	<i>Taures de 2 ans.</i>			
1	Atchez Mousseau.	\$5		
2	Tous. Lamarche..	\$4		
3	Alfred Roch.....	\$3		
4	Arsène Denis.....	\$2		
5	Jos Coulombe....	\$1		

Nombre de prix	RACE CROISEES.			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Taures de 2 ans.</b>			
1	Atchez Mousseau.	\$5		
2	Tous. Lamarche..	\$4		
3	Alfred Roch.....	\$3		
4	Arsène Denis.....	\$2		
5	Jos Coulombe....	\$1		

Nombre de prix	RACE CROISEES.			
	Section A Joliette	Section B Montcalm	Section C Berthier	
	<b>Taures de 1 an.</b>			
1	Atchez Mousseau.	\$5		
2	Tous. Lamarche..	\$4		
3	Alfred Roch.....	\$3		
4	Arsène Denis.....	\$2		
5	Jos Coulombe....	\$1		

**Echos d'Ottawa**

**La compagnie de la Baie des Chaleurs.**

**RAPPORT DU COMITÉ**

Le comité du Sénat a préparé son rapport dans l'affaire du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. En voici un résumé :

Le comité s'est réuni à 10 heures vendredi. Le greffier donne lecture de l'arrangement intervenu entre M. Barwick pour la banque Ontario, et M. Lomeran, pour la compagnie de la Baie des Chaleurs. La compagnie consent à déposer \$180,000 en banque pour éteindre la réclamation Macfarlane et la banque Ontario cessera son opposition au bill. Un amendement pour donner effet à l'arrangement ci-haut est apporté au bill. Le comité a ensuite siégé à huis-clos pour adopter son rapport au Sénat. En voici un résumé :

Le rapport fait d'abord l'historique des circonstances qui ont amené le bill du chemin de fer de la Baie des Chaleurs devant le comité du Sénat, ensuite le récit de la transaction proposée entre John J. Macdonald, M. Pacaud et M. Mercier, transaction qui n'a pas eu de suites parce que M. Macdonald ne voulait payer que \$90,00 à M. Pacaud.

Le rapport repasse ensuite les pourparlers qui ont eu lieu au sujet de la transaction, lors du voyage en chemin de fer de MM. Mercier, Pacaud et Armstrong, et de l'entrevue de MM. Thom, Pacaud, Armstrong, et Charles Langelier, à l'hôtel Brunswick, à New-York, pourparlers qui ont eu pour résultat l'arrangement en vertu duquel le gouvernement de Québec paierait à même le subsidie voté pour payer les dettes privilégiées du chemin, une somme de \$75,000 pour acheter les droits de l'ancienne compagnie et les céder à la nouvelle ; aussi une somme de \$100,000 pour être payée à M. Pacaud par le commissaire nommé à cette fin.

Le comité dit que la réclamation présentée par M. Armstrong, pour l'extinction de laquelle le gouvernement de Québec a payé \$175,000, n'était pas une lettre privilégiée, et M. Chrysostôme Langelier déclare dans son témoignage qu'il n'a fait aucune enquête au sujet de la validité de cette réclamation.

Il a payé cette somme de \$175,000 en obéissance aux ordres de son chef et en la manière qui lui a été indiquée, \$75,300, pour mettre la nouvelle compagnie en possession des droits des anciens actionnaires et \$100,000 qui ont été payés dans le bureau de l'Electeur et sont passées, tout de suite dans le gousset de M. Pacaud. Voici le détail de l'emploi de cette somme : aux anciens actionnaires de la compagnie, \$71,750,50 à C. N. Armstrong, \$111,64 à James Coper, \$2,250,00 à l'honorable Mercier et Ernest Pacaud, et pour payer des obligations personnelles, l'honorable H. Mercier, C. A. P. Pelletier, Charles Langelier, François Langelier et Ernest Pacaud, J. I. Tarde et autres, \$54,000 ; intérêt sur es-compte aux banques, \$1,435,76 ; retiré de la banque par Ernest Pacaud, \$44,752,60. Le comité n'a pu retracer l'emploi particulier qui a été fait de cette dernière somme, car M. Pacaud a retiré des banques tous ses chèques avant son départ pour l'Europe.

En conséquence de la preuve faite devant lui, le comité fait rapport que la somme de \$175,000 a été illégalement détournée de sa fin propre qui était le paiement des dettes privilégiées et l'achèvement du chemin de fer, et le comité fait ensuite le récit de l'accusation de détournement de la somme de \$148,000 par l'ancienne compagnie dont le sénateur Robitaille était le président. Le comité dit que M. Langelier a porté cette accusation sur la foi d'un document mis devant le comité par son frère Chrysostôme Langelier, document qui n'est pas une déclaration statutaire mais un document illégal et en contradiction avec l'acte concernant les serments extra-judiciaires.

Que de plus, M. George G. Taylor, signataire du document, a été entendu sous serment devant le comité et a déclaré avoir été payé jusqu'au dernier sou de ses déclarations au regard de la compagnie, et qu'il n'a jamais fait aucune menace de poursuite criminelle comme l'avait dit M. Frs Langelier.

Plusieurs autres témoins autorisés sont venus jurer de la manière la plus formelle qu'ils étaient au courant de toutes les transactions monétaires de l'ancienne compagnie de la Baie des Chaleurs, et que jamais le président de cette compagnie ou la compagnie n'a détourné de sa fin propre un seul centin des subsides de la compagnie.

**Echos de Joliette.**

—Le bazar annuel en faveur des vieilles et des orphelins des Révdes Seurs de la Providence en cette ville, aura lieu le 13 octobre prochain.

—M. J. O. Breault, ci-devant chef du département du feu en cette ville et actuellement employé comme tel, à Ste-Cunégonde, était en cette ville, cette semaine, ainsi que M. J. B. T. Richard, ex-M. P. et son frère Révd M. J. Richard, vicaire de St-Barthélemy.

—Madame Veuve E. Tremblay, de Windsor Mills, P. Q., était en cette ville, lundi et mardi dernier.

—M. J. Bte Savignac, cultivateur de Ste-Elisabeth, est décédé dimanche soir, le 13 courant et a été inhumé hier. Le défunt laisse pour déplorer sa perte, 9 enfants et un grand nombre d'amis. Il était âgé de 74 ans.

—Le terme de la Cour Supérieure, pour le mois de septembre, a été ouvert lundi après-midi, sous la présidence du Juge De Lorimier.

—M. Ulric Perrault, de Holyoke Mass, était en cette ville, ces jours derniers.

—M. Napoléon Rivard, chef du département du feu, est très souffrant d'une entorse à un pied, contractée lors du feu de lundi.

—M. Frs Boisvert s'est infligé une grave blessure en tombant le genou sur une hache, la semaine dernière, en travaillant à la bâtisse de la lumière électrique.

—La compagnie du téléphone a fait de nombreux travaux, afin de rendre le service facile et meilleur. Nos félicitations.

—L'Electeur fait un gracieux compte rendu, qui donne bien la note juste, de notre exposition régionale. La Gazette de Berthier est un peu sévère.

—M. O. N. Fréchette, représentant de la maison Ira Gould et Fils, les plus vieux menuisiers et ceux qui font les meilleurs fleurs fortes et patentées du Canada, était en cette ville la semaine dernière.

—Amateurs de bonne lecture, abonnez-vous à la Librairie Circulante de J. A. Leprohon, 25 cts. par mois. Nouveautés de Paris reçues régulièrement tous les quinze jours. 15,000 volumes au choix. Les meilleurs ouvrages constamment en mains. Echange de volumes à volonté. Catalogue envoyé franco sur réception de 10 cts. en timbres poste. Les abonnés en dehors de la ville sont servis par la poste. S'adresser à M. J. A. Leprohon, libraire, 1658 rue Notre-Dame, Montréal.

—Dimanche dernier, M. Alfred Lafortune accompagné de J. C. Robitaille, marchand de Machise à Coude, était à faire une marche en allant visiter la bâtisse de la lumière électrique, quand tout à coup ils entendirent siffler une balle qui passa à peu de distance d'eux. Que les amateurs de chasse agissent donc avec un peu plus de prudence, autrement il pourrait leur arriver de mauvais toirs.

—Défense d'avancer. — Dame Veuve Edouard Cahill, de Rawdon, Montcalm, annonce qu'elle ne se rendra aucunement responsable des dettes que pourra contracter en son nom, son fils John.

—Un incendie désastreux a éclaté lundi matin, à 2 hrs. Le toisier avait à peine sonné l'alarme qu'une foule anxieuse et inquiète se lève et se transporte en toute hâte sur le lieu du sinistre. Le feu opérant dans la grange de M. François Joliceur, une vapeur épaisse et noire s'élevait sur les habitations, et les flammes dévastatrices s'élevaient de toutes parts. Nos braves pompiers étaient là, et tous ont pu admirer leur zèle, leur courage et leur étonnante énergie. Mais le foin que contenait la grange activait l'incendie qui s'étendit au hangar voisin plein de bois, extra-

propriété de M. Joliceur, et aux dépendances de M. Edouard Migué. Bientôt cependant, toute crainte fut dissipée et l'ennemi dévastateur fut arrêté dans sa folle course.

Les dommages causés chez M. Joliceur sont d'environ \$400,00 et ceux de M. Ed. Migué de \$1,400.

On ne connaît pas l'origine de ce feu, pas plus que celle de l'incendie de la grange de M. Chs B. H. Leprohon. On soupçonne une main malheureuse et malintentionnée. Des citoyens distingués et respectables ont lieu de croire qu'ils sont menacés. Ne nous alarmons pas outre mesure, en tout cas soyons sur nos gardes.

—MM. Picard & Chevalier, marchands de cette ville annoncent à leurs pratiques, qu'à partir du 1er janvier prochain, ils cesseront de donner des cadeaux à ceux qui achètent pour un montant de \$25,00 et que ceux qui ont des cartes les présentent d'ici à cette date. 3sep. 4f.

—M. Landry Chaput offre en vente, à bon marché, une bonne fournaise "Countess".

—Le grand bazar de la cathédrale est commencé depuis lundi et un long succès paraît lui être assuré, chaque soir, il y a concert donné par l'une des nombreuses fanfares de la ville. La cathédrale est ouverte tous les jours de 2 hrs p. m. à 10 hrs. p. m. excepté dimanche, le 20 septembre, où elle sera fermée tout le jour. Le bazar durera jusqu'à samedi, le 26.

Encourageons cette œuvre. Il s'agit d'aider à la construction d'un des plus beaux temples du Canada.

—MM. Picard & Chevalier, marchands de marchandises sèches de cette ville, viennent de recevoir plusieurs caisses de marchandises d'automne et de la plus haute nouveauté. Afin que l'écoulement se fasse rapidement, il semble inutile de vous dire que les prix seront des plus réduits. Une visite vous prouvera la vérité de cette avancé. 3sep. 4f.

**BIBLIOGRAPHIE**

LA REPUBLIQUE AMERICAINE, Etats-Unis. Institutions de l'Union. Institutions d'Etat. Régime municipal. Système judiciaire. Condition sociale des Indiens. Avec une carte de la formation politique et territoriale des Etats-Unis, par Auguste CARLIER. 4<sup>vol.</sup> in-8 de XIV-588, 649,597, 244-408 pages, Paris, Guillemin, 1890. Prix : 36 fr.

(Suite et fin.)

Comme tous les événements d'où les peuples font dater leur liberté, cette guerre de l'indépendance a eu sa légende. En y regardant à la lumière de l'histoire véridique, on y découvre autre chose que du patriotisme, de l'enthousiasme et de l'héroïsme. Des intérêts mesquins mirent plus d'une fois en péril la cause de l'émancipation. Les Américains n'étaient pas gens à s'ensevelir jusqu'au dernier sous les ruines d'une patrie encore à naître. La France prodigua assez à l'étourdie ses soldats, ses officiers et son or dans cette lutte contre l'ennemie séculaire. Sans cet appoint, l'Angleterre eût infailliblement réduit ses colons révoltés. La France fut mal payée de sa générosité : dès 1782, les négociateurs américains, Franklin à leur tête, traitaient sans elle des conditions de la paix.

Victorieuses de la métropole, les colonies anglaises d'Amérique devenaient une nation. Cette nation, il fallait l'organiser ; c'est l'œuvre de la Convention, que M. Carlier aborde dans son second volume. La constitution qui sortit de ces longues et laborieuses conférences est étudiée avec beaucoup de soin et dans le détail. Certes, il est difficile de trouver un sujet d'un plus haut intérêt au point de vue de la philosophie politique et sociale. L'histoire de l'humanité ne présente pas d'autre exemple d'un peuple ainsi libre de tout engagement traditionnel et créant de toutes pièces son organisme politique. Aussi J. de Maistre posait-il en principe que la vraie constitution d'un peuple ne fut jamais une constitution écrite. Les Etats-Unis ont vécu un siècle sur celle qu'ils se sont donnée en prenant possession de leur indépendance ; et s'il est facile aux hommes qui observent et réfléchissent de signaler les causes qui amèneront fatalement la dissolution de cette œuvre, il ne semble pas jusqu'ici que le peu-

ple américain éprouve la tentation de l'altérer dans ses éléments essentiels.

Les pouvoirs de l'Union, ceux des Etats, leurs rapports si délicats et si compliqués, la limite qui les sépare, souvent si difficile à définir, les attributions des corps élus, des fonctionnaires de l'ordre politique et administratif, le régime spécial des différentes races, des territoires, du domaine public, sont l'objet d'une série de chapitre très nourris de faits, très riches d'informations, et où pourra puiser en confiance quiconque voudra s'initier au droit public des Etats-Unis. Il y a beaucoup à apprendre même dans une course rapide à travers ce formidable amas de renseignements techniques. Ce n'est pas, par exemple, sans quelque consolation patriotique, que l'on voit par quels tâtonnements ce pays si merveilleusement doué a dû passer, lui aussi, avant d'entrer dans la voie de prospérité qui provoque l'étonnement, pour ne pas dire la jalousie du vieux monde. Longtemps le Congrès lui-même fut franchement hostile à l'immigration, et cela au temps où l'Union ne comptait pas dix millions d'habitants. Que de fois la législation vint entraver l'initiative et briser le courage des settlers qui ne demandaient, qu'à aller de l'avant !

La République américaine dut sa fortune à l'immense domaine territorial dont elle sut faire un sage emploi. Ce fut l'appât qui détermina le prodigieux afflux d'émigrants qui, en moins d'un siècle, a fait monter le chiffre de ses habitants de 2 à 62 millions d'habitants. C'est ce qui permit l'établissement des innombrables chemins de fer qui sillonnent ce pays d'un océan à l'autre, premier outil pour la mise en valeur d'un pays neuf. Or, ce domaine fut principalement agrandi par des achats ; c'est ainsi que Bonaparte, premier consul, vendit en 1802 la Louisiane à l'Union. A cette époque, la Louisiane comprenait, non pas l'Etat qui porte ce nom aujourd'hui, mais à peu près tout le bassin du Mississippi, plus de 200 millions d'hectares, soit six fois l'étendue de la France ! Quel retour mélancolique il y aurait à faire ici sur le passé ? C'est nous qui étions appelés à porter dans l'Amérique du Nord notre langue, nos institutions, notre foi ; mais depuis quarante ans nous avons perdu l'Empire des Indes ; un peu après le Canada nous étions arrachés. Avec sa philosophie et sa corruption, ce calamiteux dix-huitième siècle était destiné à ruiner la France corps et âme.

Plus de cent pages du troisième volume sont consacrées à l'armée. Comme le soin de laisser au gouvernement que le moins de pouvoir possible paraît être la caractéristique de l'organisation politique de l'Union, ainsi dans les institutions militaires se trahit la méfiance traditionnelle des démocraties vis-à-vis de l'armée. Au reste, ce fortuné pays n'a aucune raison de s'épuiser comme les Etats européens en armements formidables. L'armée permanente de l'Union ne compte pas plus de 25,000 hommes, auxquels il faut ajouter 7,500 marins. Mais à côté de l'armée fédérale, chaque Etat possède, sous le nom de milice, une véritable garde nationale. Il y a là des forces toutes prêtes à se mettre en ligne le jour où les querelles éclatent.

Tout citoyen valide doit le service militaire dans la milice de dix-huit à quarante-cinq ans. Cependant les quakers ayant déclaré que la guerre répugnait à leurs opinions religieuses, les membres de la secte ont été admis par la législation de la plupart des Etats à faire leur service dans les hôpitaux. Cet exemple dû respect pour les scrupules de conscience chez un peuple si jaloux d'égalité a été invoqué par Mgr Freppel dans la discussion de la loi qui impose le service militaire aux séminaristes. Mais il y a des républicains et républicains, comme il y a des fagots et fagots.

Autre trait de mœurs, moins à l'honneur des Américains. Il n'y a pas de concours pour l'entrée à l'école militaire ni à l'école navale. La passion de l'égalité n'admet pas une sélection, même basée sur le talent et le savoir, qui constituerait une sorte d'aristocratie. Il en résulte, d'une part, que le choix des candidats est finalement abandonné à la faveur de l'autre, que le niveau des études est d'une faiblesse déplorable.

Après les institutions de l'Union, M. Carlier passe à celles des Etats.

Comme chacun d'eux garde son autonomie dans les limites fixées par la Constitution fédérale, une étude comparative des lois des quarante-deux Etats qui composent l'Union serait infinie, et l'on est obligé de s'en tenir aux linéaments communs de leur organisation. Puis, au-dessous de l'Etat, se présentent les diverses communautés civiles, le comté, la cité, la township. La vie municipale est très intense aux Etats-Unis, comme partout où s'est implantée la race anglo-saxonne. D'ailleurs, l'esprit d'association est assurément l'un des traits saillants du caractère américain. Tandis que, dans nos vieux pays monarchiques, on a accoutumé les peuples à tout attendre du pouvoir, et que la Révolution a exagéré encore cette centralisation de toutes choses aux mains de l'Etat, les citoyens des Etats-Unis entendent faire eux-mêmes leurs affaires. On s'associe pour toute sorte de choses, et loin de jalouser comme de rivaliser les associations faites en dehors de lui, le gouvernement se hâte de leur conférer l'incorporation qui les érige en personnes civiles. (Un juge de l'Illinois, dit M. Carlier, siégeant dans une affaire privée, énonça ce fait fort curieux, que la législature de cet Etat avait, dans une seule session, accordé autant de chartes de corporation qu'on aurait pu en trouver dans le monde entier au commencement de ce siècle.) (T. III, p. 528.)

**La lumière électrique et la vie**

Nous lisons dans un journal français :

"La lumière électrique exerce une influence fâcheuse sur la vue des personnes dont les yeux sont exposés trop longtemps à la lumière des lampes puissantes.

Cette action n'est pas due à la prépondérance des rayons chimiques violets de la lumière électrique, mais à l'intensité des ondes lumineuses. Elle a pour effets une irritabilité passagère de la rétine, avec inflammation et paralysie, ces accidents sont accompagnés de bluettes de larmes et d'une gêne analogue à celle produite par la présence de corps étrangers sous les paupières.

La douleur dure ordinairement deux ou trois jours, elle cède facilement, le plus souvent, à l'application de compresse d'eau tiède et à l'instillation de solution de cocaine et d'atropine.

Il résulte de ces observations que les personnes qui travaillent pendant longtemps et très près d'un foyer de lumière électrique doivent faire usage de conserves. Les directeurs d'usines feraient bien d'y tenir la main et de veiller, en outre à ce que les ouvriers s'exposent ni le visage, ni le cou, ni les bras aux rayons émanant de foyers intenses de lumière électrique, qui peuvent produire sur la peau, de vives inflammations, auxquelles on a donné le nom de coups de soleil électrique, et qui sont analogues à celles qui accompagnent les brûlures légères. Il faut protéger, par des vêtements, les parties découvertes du corps."

**Je pris Froid, Je devins malade**

ET JE PRIS

**L'EMULSION SCOTT**

d'Huile de FOIE de MORUE

**Je mange, je dors**

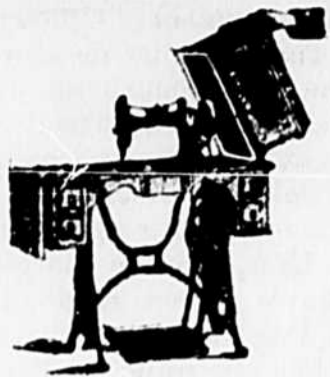
et je suis d'une vigueur extraordinaire ; je deviens gros, car cet admirable remède aux hypophosphites me guérit non-seulement ma

**PHTISIE INCIPIENTE**

mais augmente en même temps le poids de mon corps d'une livre par jour. Je la prends aussi facilement que du lait.

**L'EMULSION SCOTT**

ne se vend qu'en flacons couleur saumon ; chez tous les pharmaciens. Prix, 50 c. et \$1.00. SCOTT & BOWNE, Bellinville.



**N'OUBLIEZ PAS CE CI.**

Lorsque vous aurez besoin d'une MACHINE à COUDRE, supérieure à toute autre, venez voir M. J. C. Robitaille à Joliette, seul propriétaire de la "New-Williams" pour les comtés de Joliette et Montcalm. Chaque Machine est garantie pour cinq années. Lorsque vous aurez besoin de PIANOS ou ORGUES adressez-vous directement à M. Robitaille, le seul qui vous vendra ses articles à un prix très bas et conditions très faciles. Ce monsieur n'est pas l'agent d'aucune compagnie; mais il achète ses Machines et instruments directement des meilleurs manufacturiers, de sorte qu'il se trouve en position de vous vendre ses articles contre toute compétition. Une visite est sollicitée.

**NOTES AGRICOLES.**

Le soufre doit se donner modérément aux volailles durant leur mue, à cette époque c'est un excellent remède. Une cuillerée à thé de soufre deux fois la semaine est suffisante pour douze poules; il faut le donner pendant un temps sec. Si on le donne en plus grande quantité et plus souvent, il peut occasionner des rhumatismes aux volailles. Il ne faut jamais donner de soufre aux poulets.

Voulez-vous conserver vos patates bonnes et fraîches durant toute une année? Mettez en pratique la recette suivante qui est fort suivie en France. Mélangez deux parties d'acide sulfurique avec 98 parties d'eau et plongez dans ce mélange les pommes de terre que vous voulez conserver; laissez-les pendant dix heures dans cette solution, retirez-les et faites-les sécher complètement. Vos pommes de terre auront perdu alors toute leur vertu germinatrice et partant, ne poussant plus de germes et de tiges, elles pourront se garder saines et bonnes pendant un an.

**CONSERVATION DES BOIS**

On a toujours considéré comme très difficile de prévenir la pourriture des bois dans la terre; une simple précaution ne coûtant ni travail ni argent, augmenterait de 50 pour 100 la durée du bois mis en terre.

C'est simplement en mettant le bois en terre, dans le sens opposé à celui dans lequel il a poussé, que l'on obtiendra ce remarquable résultat.

Des expériences ont été faites et des morceaux de chêne, placés en terre, dans le même sens qu'ils avaient en poussant, ont été pourris après douze années, tandis que d'autres pièces du même arbre placées à contre-sens ne donnaient pas signe de moisissure plusieurs années après. Le principe de ce procédé tient à ce que les tubes capillaires des bois doivent être placés en sens opposé à la marche de la moisissure qui se ferait dans le même sens.

**Piles! Piles! Itching Piles**

SYMPTOMS - Moisture; intense itching and stinging; most at night; worse by scratching. If allowed to continue tumors form, which often bleed and ulcerate, becoming very sore. SWAYNE'S OINTMENT stops the itching and bleeding, heals ulceration, and in most cases removes the tumors. At druggists, or by mail, for 50 cents. Dr. Swayne & Son, Philadelphia. Lyman Sons & Co., Montreal Wholesale agents.

**LA FORET DE BONDY**

Tel est le titre d'un nouveau feuilleton très émouvant qui vient de paraître en un seul volume de 153 pages grand format, doubles colonnes. En lisant

**CE ROMAN INCOMPARABLE**

le lecteur est constamment en présence de drames héroïques, de faits d'armes et de dévouement. Les exploits extraordinaires de Jean Du Cantel, le héros du drame et l'héroïsme de Marie-Jeanne son épouse, sur les champs de batailles, excitent vivement l'attention. Les scènes révolutionnaires sont très émouvantes.

Cinq des personnages qui figurent dans ce roman sont venus au Canada, et dix-sept ans plus tard sont retournés en France exécuter leur projet de vengeance contre ceux qui les avaient opprimés.

Jeanne, la fille unique de Du Cantel et de Marie-Jeanne, voulant venger son père, jure sur le lieu même où Du Cantel fut pendu et évanouit, de venger la mort des chefs de la révolution. Se revêtant sous le costume masculin, elle tue dans un duel, le meurtrier de son père.

Après avoir accompli leur mission, les héros de ce drame sont revenus s'établir au Canada. Nous ne pouvons dans cet exposé succinct, donner qu'une faible idée d'un roman aussi considérable.

Ceux qui désirent se procurer cet ouvrage dont la littérature est très amusante, feraient bien de se hâter, car le tirage est limité et les demandes viennent en grand nombre de toute part.

Qu'on oublie pas que *La forêt de Bondy* est le roman le plus intéressant qui existe. La modicité du prix et le grand nombre d'illustrations qu'il contient le placent au premier rang parmi les romans populaires.

Ce livre ferait un volume de 500 à 600 pages d'un format ordinaire dont les prix varient de \$1,00 à \$2,00.

Ceux qui l'ont lu s'accordent à dire, et avec raison, qu'ils n'ont jamais rien lu de si beau et de plus émouvant.

Cet ouvrage à 35 cents est une occasion unique offerte à ceux qui aiment un bon roman. Il est écrit dans un style qui plaît et facile à comprendre; il ne contient pas une ligne qui peut ennuyer le lecteur.

Nous conseillons donc à ceux qui aiment la bonne littérature de se procurer *La forêt de Bondy* dont le prix est une bagatelle à comparer au prix de tout autre roman dont l'intérêt et l'importance sont loin d'être ceux de cet ouvrage.

Il est en vente à la librairie de M. Albert Gervais à Joliette.

M. Gervais enverra par la poste un volume de cet ouvrage sur réception de 35 cts. dans toutes les parties du Canada ou 40 cts pour les Etats-Unis.

**A vous Mesdames.**

Si une femme veut engraisser vite, se guérir de la maladie si commune à son sexe, jouir d'une bonne santé et aimer la vie, nous lui conseillons d'essayer une bouteille du "Régulateur de la Santé de la femme" du Dr. Larivière. C'est le Tonique des nerfs par excellence, le stimulant sans égal qui dispose à la gaieté et chasse les voiles sombres de la mélancolie. Une cuillerée à soupe de "Régulateur" prise avant chaque repas relève les forces, arrête toute douleur, donne appétit et facilite la digestion. En envoyant 75 cents et timbres-poste pour un "Female Poreus Plasteur" du Dr. J. Larivière (le meilleur emplâtre pour les femmes), vous aurez tous les renseignements et certificats concernant ce merveilleux remède. Pour toutes informations écrivez au propriétaire, Dr. J. Larivière, Mauville, R. I. M.M. EVANS & SONS, Montréal, P. Q. sont les Agents généraux en Canada pour fournir mes remèdes aux pharmaciens et marchands. A vendre partout.

**AUX CULTIVATEURS!**

**M. Oscar Laferrière,**

MANUFACTURIER DE MOULINS A BATTRE ET CRIBLES, Coin des Rues ST-CHARLES BORROMÉE ET ST-LOUIS, ancienne place d'affaires de feu

**M. Alexis Masse, Joliette,**

Annonce aux cultivateurs qu'il a toujours en mains, des moulins à battre grands et petits et faits dans les nouvelles améliorations, ainsi que des cribles. Ouvrage solide et garanti. Conditions avantageuses et termes faciles. Réparations en tous genres, faites promptement et à bas prix.

30 Juil. 6 m

Empressez-vous d'acheter le joli feuilleton en cours dans *L'Etoile du Nord*.

**MARCHE DE JOLIETTE**

Samedi 12 Septembre 1891.

**FARINE**

Fleur de blé par 100 lbs	2 10	2 40
Fleur de seigle do	1 40	1 60
Fleur de blé d'Inde do	1 60	1 80
Fleur de sarrasin do	1 30	1 40
Fleur d'avoine do	1 70	1 75

**GRAINS**

Avoine par minots	0 50	0 55
Orge par 50 lbs	0 50	0 60
Blé par minots	1 25	1 30
Pois par minots	0 85	0 90
Sarrasin 50 lbs	0 60	0 70
Seigle	0 60	0 70
Blé d'Inde do	0 75	0 80
Graine de lin par minot	0 90	1 00
Graine de mil	2 00	2 20
Graine de trèfle par lbs	0 09	0 10
Graine de trèfle blanc	0 12	0 15

**VIANDES**

Lard par 100 lbs	7 50	8 00
Lard frais par lbs	0 09	0 10
Lard salé	0 10	0 11
Beuf par lbs	0 05	0 08
Mouton par lbs	0 08	0 10
Agneau par quartier	0 40	0 50
Veau do	0 60	1 00

**VOLAILLES ET GIBIERS**

Poules par couple	0 40	0 50
Poulets do	0 25	0 30
Dinde do	1 50	2 00
Oies do	1 20	1 20
Perdrix par couple	0 00	0 00

**LEGUMES ET FRUITS**

Patates (2 mits)	0 50	1 60
Navets par minot	0 30	0 40
Carottes	0 40	0 50
Oignons par minot	1 20	1 50
" par tresse	0 08	0 10
Ail par tresse	0 12	0 15
Fèves par minot	1 50	2 00
Choux (la pomme)	0 05	0 08
Noix par minot	0 00	0 00
Pommes par minot	1 20	1 25

**LAITERIE ET DIVERS**

Beurre frais par lbs	0 15	0 16
do salé do	0 12	0 15
OEufs par douzaine	0 14	0 16
Saindoux par lbs	0 10	0 12
Sucre par lbs	0 07	0 08
Sirup d'érable par gal	0 60	0 70
Miel par livre	0 12	0 15
Laine par livre	0 40	0 50
Laine en écheveau	0 60	0 70
Savon	0 05	0 08
Peau par livre	0 03	0 04
Poin par cent bottes	5 00	5 50
Poin par botte	0 05	0 08
Paille par botte	0 00	0 00
Etoffe la verge	0 00	0 00

**JOSEPH LEDUC,**

Clerc du Marché.

**LE CHEMIN DES LARMES**

Le plus beau roman de nos jours.

Tel est le titre d'un ouvrage à la fois agréable et intéressant, captivant avec force l'attention du lecteur par les drames et péripéties qui s'y déroulent, et charmant son intelligence par un style à la fois simple, clair et châtié.

Les personnages qui prennent part à l'action sont de véritables caractères, de vrais types de l'espèce qu'ils représentent.

L'auteur raconte avec chaleur le martyre d'une femme, épouse et mère exemplaire, modèle d'abnégation et de vertu, jetée, après avoir connu des jours heureux, sur le pavé par l'inconduite d'un époux pervers qui la délaisse, et persécutée par un monstre d'hypocrisie, riche banquier, artisan inique de ses malheurs.

Le *Chemin des Larmes* est un roman très émouvant, auquel plusieurs belles gravures donnent un intérêt encore plus grand.

On peut se le procurer chez tous les libraires. Une remise libérale sera faite pour l'achat à la douzaine. On en recevra un exemplaire franco, en envoyant 25 centimes à Albert Gervais, libraire-imprimeur, Joliette, P. Q.

Pour les personnes des Etats-Unis, le prix sera de 30 centimes, franco payables en timbres de poste canadiens.

Voulez-vous acheter un exemplaire du *Chemin des Larmes*? 25 centimes. Adressez-vous à Albert Gervais, Joliette, P. Q.

**NOUVELLES MARCHANDISES**

**POUR L'ÉTÉ 1891**

CHEZ

**Camille Labrèche.**

L'assortiment est au complet dans les cotons de toutes sortes.

Indienne, patrons nouveaux, une grande variété dans les couleurs nouvelles.

Un grand choix de tweeds canadiens et anglais. Sarge noire, bleue, brune. Mérinos à robes, mérinos à soutane.

Cachemires assortis et couleurs, Etoffes à robes. Soie et Satin, noir et couleur pour robes de noces. Un bon assortiment gants de kid, gants de soie couleur, nouvelles menottes, soies assorties. Parasols, en-tout-cas, parapluies, chapeaux pour messieurs, hardes faites. Damas à rideaux, coton ouaté à rideaux, Indienne, cretonne Japonaise, double largeur. Tapis, tapistry et Bruxelles, 35 cts jusqu'à \$1 la verge. Cols, cravates pour messieurs. Assortiment extraordinaire de chemises blanches et d'indienne, corps et caleçons mérinos, chapeaux de paille et casquettes. Valises de toutes sortes, capots caoutchoucs, circulaires pour dames, draps à matelas, Shavil assortis, collerettes, bas cachemire, flanellettes toutes couleurs, crêpes à voile jusqu'à \$4 la verge, corsets français, dentelles en quantité, chemises lacées, ainsi qu'une grande quantité d'autres marchandises trop long à énumérer; et le public acheteur pourra se justifier en venant voir ce grand assortiment pour la nouvelle saison. Une visite est sollicitée.

1er Nov, 89, la

Essayez-le.

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

**L. Z. MAGNAN**

MANUFACTURIER DE

**Biscuits et sucreries**

DE TOUTES SORTES,

**EN GROS SEULEMENT**

JOLIETTE, P. Q.

Mr. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE, ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains la célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Des meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre la haute qualité.

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la

1er Nov, 89, la